

Produisons ensemble notre énergie !

ARLES CRAU CAMARGUE MONTAGNETTE
VALLÉE DES BAUX ALPILLES - TERRE DE PROVENCE

avec
**Les Centrales Villageoises
du Pays d'Arles !**



www.paysdarles.centralesvillageoises.fr

paysdarles@centralesvillageoises.fr

Siège social : 5, rue Henri Barbusse 13200 ARLES - RCS Tarascon - SIRET 835 074 618 000 17



UNION EUROPÉENNE

Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural

RÉGION
SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



Parc
naturel
régional
de Camargue



Parc
naturel
régional
des Alpilles



L'Europe investit dans les zones rurales

Qui sommes-nous ?

Les Centrales Villageoises du Pays d'Arles est une Société par Actions Simplifiées (SAS) à capital variable fondée en 2018, dans le but de développer et promouvoir les énergies renouvelables et les économies d'énergie.

Notre objectif est de construire **un modèle alternatif de production d'énergie renouvelable** en associant citoyens, entreprises et collectivités afin de participer au développement du territoire par l'exploitation d'une ressource abondante et renouvelable : le soleil.

Nos engagements

- Garantir la **concertation et la co-construction** des projets avec l'ensemble des acteurs locaux : habitants, collectivités, entreprises, etc.
- **Respecter les patrimoines** paysager, urbanistique et architectural, en privilégiant des installations en toitures ou en milieux artificialisés
- Rechercher en priorité à conforter le développement local et concourir à la **création de richesse pour ses habitants et entreprises**
- **L'ensemble des bénéficiaires sont réinvestis pour nos autres projets locaux** et ne sortent donc pas du territoire

Notre activité principale :

développer, financer et exploiter des centrales photovoltaïques

⇒ Sur les toits de bâtiments publics et privés, ou ombrières de parking

⇒ Pour injection totale sur le réseau électrique, et autoconsommation individuelle ou collective



Déjà 300 mouvements citoyens en France !

En tant que productrice citoyenne d'énergies renouvelables, la société est membre des réseaux nationaux des Centrales Villageoises et Energie Partagée, pour accès à l'expertise et au financement participatif.

Nos centrales en activité

Les deux premières centrales photovoltaïques sont en activité depuis 2021.

L'électricité produite est injectée en totalité sur le réseau et vendue à EDF OA, avec un tarif d'achat garanti 20 ans (12,07 c €/kWh).

CHIFFRES CLÉS

Investissement

84.000 €

Recettes prévisionnelles sur 20 ans

210.000 €

Temps de retour brut sur investissement

8 ans

Ecole primaire à Raphèle - Arles

puissance : 36 kWc - 328 m² en toiture - production : 50 MWh/an



Ecole maternelle à Salin de Giraud - Arles

puissance : 24 kWc - 198 m² en toiture - production : 36 MWh/an



Une gouvernance participative et coopérative

- ➔ Les sociétaires peuvent s'impliquer dans le développement de l'entreprise en participant aux projets et décisions
- ➔ Les décisions sont votées en Assemblée Générale par l'ensemble des sociétaires, privés et publics
- ➔ L'entreprise est gérée au quotidien par le Conseil de Gestion, dont les membres sont élus en Assemblée Générale

116 sociétaires

100 K€ de capital
détenu par :

- des habitants (51%)
- des institutions (25%)
- des entreprises et associations (24%)

au 30/06/2023

ILS SONT SOCIETAIRES ET NOUS FONT CONFIANCE



1 part sociale = 100 €

1 sociétaire = 1 voix

Quel que soit le nombre de parts détenues

Pourquoi nous rejoindre ?

- ➔ **Vous agissez pour la transition énergétique**
Participez concrètement au développement des énergies renouvelables locales et à la lutte contre le changement climatique.
- ➔ **Vous donnez du sens à votre épargne**
Savez-vous à qui votre banque prête votre argent ? En investissant dans notre société, vous faites un placement transparent et éthique à impact positif local.
- ➔ **Vous investissez dans l'économie locale**
Nos investissements rendent notre territoire plus attractif et plus durable face aux crises économique et environnementale.

En devenant sociétaire...

Vous contribuez aux circuits courts de l'énergie et de la finance et devenez acteur de l'amélioration de votre environnement local

Comment passer à l'action ?

■ Je prends une ou plusieurs parts sociales

Renvoyez-nous le bulletin de souscription accompagné des pièces nécessaires (1 part = 100 €). Vous recevrez un certificat nominatif de parts.

➔ Bulletin de souscription à télécharger :
www.paysdarles.centralesvillageoises.fr

■ Je participe à la gouvernance de la société

Tout sociétaire prend part aux votes de l'Assemblée Générale annuelle qui détermine les grandes orientations de la société.

■ Je donne un coup de main

Notre équipe accueille celles et ceux qui souhaitent participer à nos projets. Les tâches à remplir sont de tout ordre selon vos goûts et disponibilités. Aucune compétence ou connaissance particulière n'est requise.

➔ Contactez-nous :
paysdarles@centralesvillageoises.fr